



Dans ce contexte de tradition orale nul doute que le chant a joué un rôle de premier plan : rythme, modulation de la voix, assonances, mélodie facilitent la mémorisation, l'assimilation et la restitution.

Pehe, 'ūtē

Malheureusement pour nous, les descriptions musicales laissées par les Européens lors des premiers contacts épisodiques ou des premières installations à Tahiti sont, dans le domaine du chant, très succinctes, parfois subjectives, toujours lacunaires. Les moments de musique et de chants décrits dans les journaux de bord des navigateurs anglais et français avant l'arrivée des missionnaires (1767-1792) ont été relevés par Anaïs de Hass.⁵ Les compétences et les connaissances de ces découvreurs, tous des hommes, sont limitées ; peu de marins savent lire et écrire, leur compréhension de la langue est très imparfaite. Malgré leurs lacunes, ces témoignages demeurent cependant précieux pour nous aider à reconstituer notre puzzle musical.

À Tahiti, les chants sont appelés *pehe* et *'ūtē*. On ne sait si ces termes s'appliquent au « genre » du chant (termes génériques) ou s'ils désignent des types particuliers de chants.

Selon leur nature, les chants et invocations sont confiés à des spécialistes ou appartiennent à des communautés. Certains chants sont *tapu*, interdits à tous sauf aux prêtres, sorciers et devins. D'autres sont appris par des spécialistes chargés de conserver et de transmettre les généalogies familiales ou claniques.

À côté des invocations et chants *tapu* fourmillent d'autres types interprétés par des solistes, des petits groupes ou par la communauté entière. Les enfants sont associés dès leur plus jeune âge aux chants des adultes, pourtant parfois extrêmement licencieux.

⁵ Hass (Anaïs de), *Moments de musique et de chants décrits dans les journaux de bord des navigateurs anglais et français avant l'arrivée des missionnaires*, Colloque de Lausanne 2021.